

Consultations pré-budgétaires 2023 – Recommandations du CIJA

À propos du CIJA

Le CIJA est l'agence de représentation des Fédérations juives du Canada. Le CIJA est un organisme non partisan et sans but lucratif qui a pour mission de protéger la vie juive au Québec et au Canada par un travail de sensibilisation. Nous représentons notamment les milliers de Québécois juifs affiliés à la communauté juive institutionnel et les agences de service et soutien.

Sécurité publique

Mise en contexte

Notre communauté est inquiète de constater une augmentation alarmante des menaces, actes et crimes à caractère antisémite au cours des deux dernières années. En 2020, le SPVM a constaté 50 % plus d'incidents qu'en 2019. Nous n'avons pas les chiffres finaux pour l'année 2021 mais les chiffres partiels nous apprenaient que la première moitié de 2021 avait, à elle seule, vu plus d'incidents que durant toute l'année 2020. La pandémie, avec les différentes théories du complot qui ont circulées, ainsi que le conflit entre Israël et le Hamas en mai 2021, ont déclenché une vague d'incidents et même d'actes criminels à caractère antisémite comme nous en avons rarement vu au Québec. En janvier 2022, notre communauté a été effrayée d'assister, impuissante, à la prise d'otage ayant eu lieu dans une synagogue du Texas au cours de laquelle les victimes n'ont pas été libérés mais se sont plutôt échappées de leurs ravisseurs en mettant en œuvre des techniques apprises lors de formation en matière de sécurité.

Recommandations

- Mise en place d'une *Subvention pour des collectivités sûres et dynamiques*, à l'exemple de l'Ontario.
 - Ces subventions servent à améliorer des infrastructures de sécurité existantes ou en ajouter des nouvelles.
 - Cela pourrait être fait tout d'abord sous la forme d'un projet pilote doté d'un budget annuel de 1,7 million de dollars, tel que fait initialement en Ontario.
 - La subvention maximale serait de 75 000\$ et une subvention ne pourra couvrir qu'au plus 75% d'un projet. Le 25% restant devrait être financé par l'institution communautaire en question.
 - Les critères permettant de prioriser les demandes devraient être le soutien de la part de la communauté ainsi que la documentation de menaces concrètes envers l'édifice ou la communauté en question.
- Mise en place d'une subvention pouvant aider les communautés à fournir de la formation pour le personnel responsable de la sécurité devant les écoles et les synagogues.
 - Beaucoup d'institutions de notre communauté dépendent de leur personnel de sécurité, qu'ils soient professionnels ou bénévoles.

- Plusieurs institutions de notre communauté (par exemple, les écoles) aimeraient fournir des formations en matière de sécurité à leur clientèle.
- Mise en place d'une aide financière pour contrer les cyberattaques.
 - Nous accueillons très favorablement la création d'un ministère de la Cybersécurité et du Numérique.
 - Beaucoup d'institutions de notre communauté se retrouvent en possession d'informations personnelles sensibles sur des membres de notre communauté.
 - Actuellement, plusieurs grandes entreprises dépensent des millions de dollars pour se protéger contre des cyberattaques mettant les données de leurs clients ou employés en danger. Nos institutions n'ont pas les mêmes moyens et donc, une collaboration avec le nouveau ministère de la Cybersécurité et du Numérique, ainsi qu'une aide financière en ce sens serait favorablement reçue.

Il va sans dire que ce que nous recommandons va au-delà de la communauté juive et pourra bénéficier aussi à d'autres communautés vulnérables, par exemple la communauté LGBTQ, aussi souvent victimes de menaces ou d'actes de violence.

Pauvreté et développement social

Mise en contexte

Il existe plusieurs organismes viennent en aide aux plus démunis de notre communauté. Ometz, Maison Cummings, Auberge Shalom et Projet Genesis sont des exemples. Bien que ces organisations servent des citoyens au-delà de juste la communauté juive, ce sont les seules ayant les sensibilités et les capacités pour répondre aux besoins de la communauté juive. Les organisations que nous avons nommées, tout comme des centaines d'autre à travers la province, sont très dépendantes du financement des programmes tels que le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ainsi qu'AccesLogis.

Nos organismes communautaires constatent aussi que plusieurs des crédits d'impôts non-remboursables offerts aux aînés ne réussissent pas à aider les aînés à faible revenu. En effet, leur niveau de revenu est si faible qu'ils ne payent pas d'impôts et ne peuvent donc pas profiter des crédits d'impôts.

Recommandations

- Augmenter le financement des programmes tels que le PSOC et AccesLogis.
- Accélérer la construction de logements sociaux
- Rehausser le crédit d'impôt pour activité des aînés afin de le mettre au même niveau que le crédit d'impôt pour les enfants et donc en faire passer le maximum de 40\$ à 500\$
- Transformer tous les crédits d'impôts non-remboursable en crédit d'impôts remboursables pour les aînés.